

Séance extraordinaire du 5 novembre 2018



2018-11
214

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 5 novembre 2018 à 20h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Carl Boilard.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Attendu qu'aucun avis public de cette séance n'a été donné aux membres du conseil.

Attendu qu'après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, Monsieur le maire déclare la séance ouverte;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

2018-11
215

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

Attendu que la procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu unanimement que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-11
216

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

- 02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - Création d'une classe extérieure - École de la Haute-Beauce**
- 05 - VARIA**
- 06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Attendu que les conseillers ont renoncé à l'avis de convocation;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut détaillé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-11
217**

04 - Création d'une classe extérieure - École de la Haute-Beauce

Attendu la demande de contribution financière reçue de Mme Josée Nadeau au nom de la fondation de l'École de la Haute-Beauce, en vue de la création d'une classe flexible extérieure pour les écoles Roy et St-Louis;

Attendu que la municipalité croit que la réalisation d'un tel projet contribuera au développement éducatif, physique et social des élèves de nos écoles Roy et St-Louis;

Attendu que la municipalité possède des équipements qui seront utiles à la réalisation du projet;

En conséquence,

Il est proposé par M, Réal Rodrigue et résolu d'accorder notre appui financier, d'une valeur de 10 000\$, de la façon suivante avec les équipements et les employés de la municipalité:

- Excavation et retrait de la terre 3 000\$
- Transport de matériaux (sable, pierres) 1 000\$
- Main d'oeuvre 6 000\$

L'appui financier accordé est conditionnel à la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2018-11
218**

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h40

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, dir. gén. & sec.

